



AUTO • MOTO • ECOLE

4 rue de Nantes, 55300 SAINT-MIHIEL

PERMIS VOITURE | PERMIS 2 ROUES | PERMIS REMORQUE | FINANCEMENTS

PARCOURS DE FORMATION B, A1 ET A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la **concentration**, de l'**assiduité** et de la **motivation**. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant un contrat pour l'une des **formations B, A1 ou A2** à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

• Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès). La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

• Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler : - **en ville** ; - **en rase campagne** ; - **sur autoroute** ; - **de nuit** (leçons prises en hiver).

• Spécificités Permis B

Vous pouvez être amené à participer à un **voyages écolés**. En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire. Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique peut vous être proposée. En quoi consiste l'**écoute pédagogique** ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

• Spécificités Permis A1, A2

Des rendez-vous récurrents vous seront proposés sous la forme de plusieurs sorties en groupe dans l'année avec moniteur.

SITE INTERNET



www.autoecoleecopermis.fr

NOUS CONTACTER



03.29.91.40.72



auto-ecole.ecopermis@orange.fr

NOUS SUIVRE



Auto-Moto Ecole Eco Permis